

6.04 Lettres patentes d'Amédée VIII, autorisant la construction d'une nouvelle route de Lantosque à Levens pour faciliter le transport du sel à destination du Piémont, 1433. Ni port de Villefranche mazzo 1 n° 1

Son intervention habile dans les affaires italiennes, une organisation administrative remarquable de ses domaines avec les statuts de Savoie promulgués en 1430, l'extension de ses Etats promus au rang de duché, donnent à Amédée VIII une place de premier plan. Dans le secteur économique, il entreprend également une œuvre d'envergure destinée à développer le commerce entre ses possessions alpines et la Méditerranée. La seule voie susceptible de mettre cet itinéraire à l'abri d'un coup de main toujours possible des Lascaris de Tende est celle de la Vésubie. Aussi le duc autorise en 1433 l'entrepreneur des gabelles Paganino del Pozzo à percevoir un péage pour assurer le financement de la construction d'une nouvelle route entre Levens et Lantosque afin de faciliter un trafic important, notamment le transport du sel jusqu'en Piémont qui se faisait jusqu'alors depuis Nice par l'Escarène et Lucéram avant de rejoindre Lantosque. Le nouveau chemin muletier construit en 1434 doit abréger la durée du voyage et permettre aux bêtes de somme de transporter des charges de façon plus sûre. En compensation de la dépense qu'il doit engager et qui est estimée à deux mille florins, Paganino et ses héritiers percevront un péage dit victigal se montant à un gros par cavalier et un demi-gros par piéton, un demi-gros par cheval ou mulet portant le sel, un demi-gros lorsque ceux-ci portent des marchandises d'une valeur inférieure à 25 florins, un gros au-dessus ; un quart de gros par âne portant le sel, autant s'il porte des marchandises valant moins de 25 florins, un demi-gros au-dessus ; un quart de gros par bête déchargée, un demi-gros pour un âne. Les habitants des communes de Lantosque, Utelle, Roquesparvière et Levens, dont la route traverse le territoire, seront exemptés de tout péage lorsqu'il s'agira de transit et de transport pour leurs propres besoins. Un des ponts construits subsisterait au Cros d'Utelle. L'acte porte le sceau ducal d'Amédée VIII. Ce superbe sceau de type équestre représente un cavalier coiffé d'un heaume ailé et vêtu d'une cape. Il tient dans sa main droite une épée et au bras gauche l'écu aux armes de Savoie. Le cheval au trot porte l'armure recouverte d'une robe à la croix de Savoie.

- Pourquoi la construction d'une route vers Turin est importante pour Amédée VIII ?
- En 1433, qui va être chargé de la réalisation de la route ?
- Combien coûtera cette construction ?
- Qu'obtient-il en compensation ?
- Quel privilège Les habitants des communes de Lantosque, Utelle, Roquesparvière et Levens obtiennent-ils ?
- Décrivez le sceau d'Amédée VIII.